

# Le travail et la formation comme peines

## Journée d'étude 21 novembre 2007

Depuis les années nonante, de nouvelles peines et mesures communautaires ont été introduites en Belgique, telles que le travail d'intérêt général, la peine de travail et la mesure de formation. Leur réglementation et leur exécution concrètes sont peu connues. La caractéristique principale de ces interventions judiciaires reste que leur exécution concrète est le résultat d'une collaboration entre les acteurs parajudiciaires et les acteurs issus de la communauté, ce qui mène à de nouveaux questionnements sur leur financement, la coordination, l'harmonisation, la collaboration, les relations hiérarchiques qu'elles impliquent, etc.

Les chercheurs de la Vrije Universiteit Brussel et de l'Université catholique de Louvain ont exécuté une recherche sur l'exécution de la peine de travail et de la mesure de formation en Belgique. La recherche a été réalisée dans le cadre du programme **'Action en soutien aux priorités stratégiques de l'autorité fédérale'** mis en oeuvre et financé par le SPP Politique scientifique, en appui à la politique du département de la Justice. Ce programme est conçu pour répondre rapidement et efficacement aux besoins des départements de l'Autorité fédérale en matière d'actions de recherche ciblées d'une durée déterminée (6 mois à 1 an) et/ou d'actions d'investigation concernant des domaines stratégiques. Il s'agit d'une action "horizontale", elle est ouverte aux projets de recherche au sein des différents thèmes de politique mis en avant dans le cadre des décisions gouvernementales.

Durant cette journée d'étude, les résultats de cette recherche seront présentés. Cette recherche ayant été réalisée grâce à la participation des acteurs de terrain, cette journée leur sera surtout destinée. Un temps certain sera ainsi consacré à leurs réactions aux résultats de la recherche.

Cette journée d'étude s'adresse à tous ceux qui s'intéressent aux peines exécutées dans la communauté et plus particulièrement à tous les acteurs qui sont directement ou indirectement impliqués dans l'exécution des peines de travail et des formations, à savoir le personnel des maisons de justice, le personnel des projets subsidiés (par le Plan Global et par le canal de subsidiation national), les responsables des lieux de prestation, les assistants sociaux, les collaborateurs politiques, la magistrature, les avocats et les criminologues.

• **Date:**  
Mercredi 21 novembre 2007 entre 9h30 et 16h30.

• **Lieu:**  
Auditoire Bordet A du SPF Justice,  
Avenue de Waterloo, 115 à 1000 Bruxelles.

• **Accessibilité:**  
Proximité station SNCB : Bruxelles Midi;  
Métro : ligne 2 (arrêt Hôtel des Monnaies)  
Parking Porte de Hal

• **Prix:**  
€ 30, comprenant les pauses café, le lunch  
et le livre contenant les résultats de la recherche..  
Le SPF Justice prend en charge les coûts  
d'inscription des magistrats.  
Les stagiaires judiciaires qui participent à la journée  
sont crédités de 2 points.

• **Inscription:**  
Inscription de préférence via le site internet  
[www.vubpress.be/letravailletlaformationcommepeines](http://www.vubpress.be/letravailletlaformationcommepeines)  
Les frais d'inscription peuvent être versés sur le compte  
**068-2467994-50** en dessous de la mention de  
**'Inscription journée d'étude Le travail et la formation comme peines'**  
et votre nom et prénom.

• **Informations supplémentaires:**  
Pour toute information supplémentaire sur la journée d'étude,  
vous pouvez contacter:  
• Clémence Françoise au 02/629.13.89  
ou à l'adresse [clemence.francoise@vub.ac.be](mailto:clemence.francoise@vub.ac.be)  
• Dan Kaminski au 010/ 47.46.75  
ou à l'adresse [dan.kaminski@crim.ucl.ac.be](mailto:dan.kaminski@crim.ucl.ac.be)

**Oui, je m'inscris pour la journée d'étude  
Le travail et la formation comme peines**  
et je fais un virement de € 30  
sur le compte **068-2467994-50** avec la mention  
**'Inscription journée d'étude Le travail et la formation comme peines'**  
et mon nom et prénom.

Inscription de préférence via le site internet  
[www.vubpress.be/letravailletlaformationcommepeines](http://www.vubpress.be/letravailletlaformationcommepeines)

Aussi, vous pouvez envoyer ou faxer ce bulletin à:  
**VUBPRESS**  
28, Galerie Ravenstein  
B-1000 Bruxelles  
Fax: 02 289 26 59  
[info@vubpress.be](mailto:info@vubpress.be)

## BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom et prénom: .....  
Profession: .....  
Institution: .....  
Adresse email: .....  
Tel.: .....  
Adresse: .....  
.....  
TVA: .....

## CRIMINOLOGISCHE STUDIES / ÉTUDES CRIMINOLOGIQUES

# Le travail et la formation comme peines

## Programme

Journée d'étude  
21 novembre 2007

9h: Accueil  
Président du séance : **Prof. Dr. Dan Kaminski**, Promoteur, UCL

9h 30 : Présentation du programme de recherche d'action en soutien aux priorités stratégiques de l'autorité fédérale par **Philippe Mettens**, président SPP Politique Scientifique

### MATIN : LA MESURE DE FORMATION

9h 40 : Présentation de la recherche et des résultats de la recherche relatifs à la mesure de formation par **Prof. Dr. Dan Kaminski**, Promoteur et **Clémence Françoise**, Chercheuse, UCL

10h 30 : Pause

11h : Panel avec les acteurs de terrain  
Modérateur : **Prof. Dr. Michaël Dantinne**,  
Professeur à l'Université de Liège  
Participants :  
• **Pedro Ferreira Marum**, Attaché,  
Direction générale des Maisons de Justice  
• **Lamya Amrani**, Coordinatrice des mesures judiciaires alternatives,  
Maison de Justice de Bruxelles,  
• **Vincent Libert**, Directeur de l'asbl Praxis  
• **Isabelle Sana**, Responsable de l'asbl Option à Namur

12h : Débat avec la salle

12h 30 : Lunch

### APRES – MIDI : LA PEINE DE TRAVAIL

13h 45: Présentation des résultats de la recherche relatifs à la peine de travail par **Prof. Dr. Dan Kaminski**, Promoteur et **Clémence Françoise**, Chercheuse, UCL.

14h 30 : Panel avec les acteurs de terrain  
Modérateur : **Prof. Dr. Michaël Dantinne**,  
Professeur à l'Université de Liège  
Participants :  
• **Pedro Ferreira Marum**, Attaché,  
Direction générale des Maisons de Justice  
• **Fabian Jeanmart**, Coordinateur des mesures judiciaires alternatives, Maisons de Justice de Marche et Neufchâteau  
• **François Mayeur**, Responsable du service d'encadrement des mesures judiciaires alternatives d'Etterbeek  
• **Claire Lovens**,  
Présidente de la Commission de probation de Liège

15h 30 : Débat avec la salle

16h : Synthèse par **Prof. Dr. Dan Kaminski**, Promoteur, UCL

16h 15 : Considérations finales par **Annie Devos**, Directrice générale,  
Direction générale des Maisons de Justice

16h 30 : Clôture

VUBPRESS  
28, Galerie Ravenstein  
B-1000 Bruxelles  
Tel.: 02 289 26 50  
FAX: 02 289 26 59